



La Ville de SAINT-CHELY D'APCHER recrute des Agents Recenseurs de la population pour 2023

Cadre d'emploi : Adjoint Administratif	En 2023, la Commune de Saint-Chély d'Apcher (4771 habitants), 3 ^{ème} Ville du Département de la Lozère, doit entreprendre le recensement de sa population. Elle recrute à cette fin des agents recenseurs, lesquels seront placés sous l'autorité conjointe du coordonnateur communal désigné pour l'enquête de recensement, et du Directeur Général des Services.
Emploi temporaire	
Famille Population, Vie Citoyenne	- <u>Date d'entrée en fonction</u> : le 02 janvier 2023
Recours aux contractuels	- Missions : 1°) <i>Du 02 au 18 janvier 2023</i> , participer aux séances de formation dispensées par l'INSEE en Mairie de Saint-Chély d'Apcher et réaliser la tournée de reconnaissance relative à chacun des secteurs ; 2°) <i>Du 19 janvier au 18 février 2023</i> , procéder au recensement de la population, soit : - repérer l'ensemble des adresses du secteur et les faire valider par le coordonnateur communal, - déposer les notices d'information, - déposer les questionnaires et prendre rendez-vous pour les récupérer, - inviter les habitants à se faire recenser directement sur le site de l'INSEE, - aider ponctuellement au remplissage des questionnaires papier ou via internet (poste à disposition en mairie), - tenir à jour le carnet de tournée, - rendre compte de l'avancement de son travail régulièrement, et participer à une réunion d'équipe hebdomadaire (1h30), - restituer en fin d'enquête l'ensemble des documents mis à disposition.
Poste à pourvoir à partir du 02 janvier 2023	
Nombre de postes à pourvoir : 12	- Profil recherché : - Etre disponible pendant toute la période de recensement - Etre dynamique - Etre capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE pour le recensement - Etre à l'aise au contact de la population, facilité du dialogue - Etre en capacité : * à convaincre, expliquer et aider les personnes à remplir les questionnaires * à s'organiser rapidement et de façon optimale (avoir le sens de l'orientation et disposer de méthode) - Accepter les nombreux déplacements et les horaires décalés (soirées, mercredi et samedi) - Respecter la confidentialité des données individuelles collectées et le secret statistique - Faire preuve de discrétion et de neutralité
	- Prérequis : Titulaire du Permis B Connaissances informatiques indispensables Aisance à utiliser internet Disposer d'un téléphone portable Bonne présentation
	- Temps de travail : Temps non complet, 25h00 hebdomadaires du 19 janvier au 18 février 2023, le reste au temps passé, SMIC horaire
	- Date limite de réception des candidatures : 25 novembre 2022, délai de rigueur
	Candidature à envoyer à : Madame le Maire de SAINT-CHELY D'APCHER, Mairie 67, Rue Théophile Roussel 48200 SAINT-CHELY D'APCHER ou par courriel : laurent.aubery@stchelydapcher.fr à l'attention du Directeur Général des Services, M. Laurent AUBERY (04.66.31.38.53)